



Plan local d'urbanisme (PLU) - 16 octobre 2018
Projet arrêté par l'CCM le 14 novembre 2011
Révision approuvée par l'CCM le 11 juillet 2012

LEGENDE
PRESCRIPTIONS BÂTIMENTAIRES PAR LE P.L.U.

Limite de zone et de secteur
Égouts traités et à construire ou à créer
Emplacement réservé : ouvrage public, installation d'intérêt général
Emplacement réservé : voir publique à créer
Apposition de l'article L.111-4 du code de l'urbanisme (aménagement Digne)
Prudence à l'usage d'habitat individuel (article L.123-4 du code de l'urbanisme)
Secteurs d'usage agricole ou industriel (article L.123-4 du code de l'urbanisme)
Prudence de ZAD

Zone d'aménagement des ports de voyageurs
Construction agricole pourvue d'un habitat ou d'un équipement de destination agricole (article L.123-4 du code de l'urbanisme)
Dispositions applicables à la ZAC de Canabale approuvée par l'CCM le 07/06/2010

ZAC : périmètre
ZAC : zone et limite de référence
ZAC : campagne publique
ZAC : limitation d'usage
Zones inconstructibles du PPRP
Zones inconstructibles rouge urbanisme
Zones inconstructibles bleu urbanisme
Zones inconstructibles blanc urbanisme

Bois classés (PPI) classés en bois classés (PPI)
Si référence au document de l'URB de l'Etat, voir l'annexe 1

